

DECLARATION FINALE
Lancement du réseau des universités et établissements supérieurs
de l'Océan Indien

Les universités et établissements d'enseignement supérieur de l'Océan Indien, qui ont en commun les valeurs d'excellence, d'ouverture d'esprit, d'entraide et de partage, réunis à l'occasion du 1^{er} séminaire ultramarin « outre-mer, terres d'union » les 5 et 6 juillet 2018 proposent d'unir leurs voix pour construire avec l'appui des autorités et institutions compétentes un espace de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans cette partie du monde.

Pour ce faire, ils entendent se fédérer en réseau des universités et des établissements d'enseignement supérieur de l'Océan Indien avec le soutien de l'Agence de la Francophonie (AUF), qui encourage cette initiative.

Les universités et les établissements d'enseignement supérieur de l'Océan Indien présents et ceux ayant donné leur accord pour une signature à distance adoptent les résolutions suivantes :

1 – Création du réseau et gouvernance : Ils souhaitent installer un réseau des universités et établissements supérieurs de l'Océan Indien. Ils œuvrent pour la mise en place d'une **conférence annuelle tournante des universités et établissements d'enseignement supérieur de l'Océan indien** en vue de partager les bonnes pratiques, aider au développement et favoriser un espace intégré d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. La première conférence aura pour but de déterminer l'organisation et le fonctionnement du réseau dont les éléments de gouvernance.

2 - Diplomatie et stratégie : Ils réaffirment le rôle majeur des universités dans le développement d'une diplomatie universitaire au sein de la zone océan Indien aux fins de renforcer les synergies entre régions, Etats et établissements voisins, et au-delà. Ils appellent au renforcement du développement d'une stratégie d'influence de l'enseignement supérieur et de la recherche partagée en vue d'assurer un rayonnement de la zone océan Indien dans d'autres régions du monde.

3 - Formation : Ils favorisent la **mise en réseau des offres de formation dans des secteurs pertinents** pour l'essor de la zone indianocéanique par l'appui au développement des formations internationalisées en lien avec la recherche, mutualisées à tous niveaux et pour tous publics.

4 - Recherche et innovation : Ils entendent **développer une recherche et innovation collaborative régionale**, servie par l'existence d'une communauté indianocéanique de chercheurs. Ils préconisent la création d'appels à projets thématiques portant sur des domaines de recherche communs et pertinents pour la zone océan indien. Ils soutiennent une recherche à fort impact sur les écosystèmes locaux, dont les résultats pourront être appropriés par les apprenants en formation initiale comme tout au long de la vie.

5 - Mobilité : Ils promeuvent la **construction d'un espace de mobilité régionale** pour les étudiants en études et en stage, ainsi que pour les personnels. A cette fin, ils souhaitent un plan d'investissement au soutien de la mobilité régionale par l'octroi de bourses régionales de mobilité, par l'augmentation des moyens dédiés au financement de logements à destination des étudiants.

Ils défendent la nécessité d'une plus grande circulation des étudiants dans cet espace. A cette fin, il requièrent la **simplification des procédures des visas à destination des étudiants** de formation traditionnelle et par apprentissage.

6 – **Numérique** : Ils préconisent le **développement de la mobilité virtuelle** afin de toucher le plus grand nombre d'étudiants et d'apprenants dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Pour ce faire, ils préconisent un **plan d'investissement** en faveur du développement des pédagogies innovantes et des infrastructures nécessaires au soutien de cette mobilité ainsi qu'à la numérisation des offres de formation au sein de l'espace indianocéanique de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

7 - **Sociétés** : Ils défendent une **approche inclusive de l'université**, en prise étroite avec les sociétés de l'océan indien en vue de développer un **écosystème régional d'enseignement supérieur et de recherche**.

8. **Soutien** : Afin de soutenir une action pérenne et efficiente dans toutes les dimensions de la coopération académique et universitaire au sein de l'espace indianocéanique, ils s'engagent à demander mobiliser les fonds nécessaires.

M. Frédéric MIRANYILLE,
Président de l'université de La Réunion



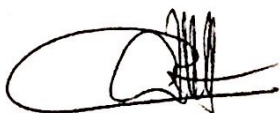
M. Dhanjay JHURRY,
Vice-Chancellor de l'Université de Maurice



M. Jean Lalaina RAKOTOMALALA
Directeur Général de l'IST d'Antananarivo, Madagascar



M. Philippe BATAILLE,
Directeur Agence AUF Océan Indien



M. Nassurdine ALI MHOUMADI
Président de l'université des Comores

